

Avis aux Etudiants

3^{eme} année Licence et 2^{eme} année Mastère

Les conditions de validation des demandes stages de fin d'études :

- ✓ Dépôt de la demande de stage signée par l'organisme d'accueil de l'étudiant (Industrie, Laboratoire, ...) au bureau du secrétariat de la direction des stages.
- ✓ Remplissage du formulaire de dépôt en linge sur la plateforme de stages.
- ✓ Signature de la lettre d'affectation et de la convention de stage avant le début du stage.

Les Stages effectués sans le respect de ces conditions ne seront pas validés.

La liste des étudiants qui n'ont pas respecté ces conditions, sera affichée sur le tableau à côté du bureau du secrétariat de la direction des stages

Direction des Stages

26/01/2022
